

## Jacques Couture entend faciliter les possibilités de syndicalisation

par Léonce GAUDREULT  
et Claude VAILLANCOURT  
envoyés spéciaux du Soleil

MONTREAL — Pour aider les travailleurs les plus fragiles de notre société, ceux qui ne disposent pas d'un rapport de forces, le nouveau ministre du Travail, M. Jacques Couture, entend non seulement améliorer les législations ouvrières, en rendant plus faciles les possibilités de syndicalisation, mais encore veut-il faire profiter ces gens de mécanismes locaux d'appui.

Dans un entretien avec des journalistes, à l'occasion de sa première véritable sortie comme ministre — une visite aux travailleurs de l'usine autogérée Tricofil, à Saint-Jérôme — le député de Saint-Henri a insisté sur la nécessité d'établir "des mécanismes locaux de vigilance" en faveur des travailleurs "les plus fragiles et les plus vulnérables de notre société".

"Ces gens sont mal informés, a-t-il dit, et il est nécessaire de faire un travail dans les collectivités naturelles (villes, villages, régions); le rôle de policier coûterait trop cher, si ce devait être l'Etat qui l'assume".

Dans cet esprit, le nouveau ministre du Travail croit que c'est d'abord aux citoyens de prendre les choses en main, de dénoncer les infractions à la loi du salaire minimum et d'informer les travailleurs de leurs droits sur ce sujet.

Traitant d'ailleurs du salaire minimum, M. Couture assure que c'est là son intention ferme de hausser celui-ci à \$3 l'heure.

Le programme du Parti québécois fixe à \$3 l'heure le taux du salaire minimum. Il préconise aussi que ce taux soit indexé périodiquement selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Conscient de vivre "dans une économie où les marges de manoeuvres sont étroites", le nouveau ministre a aussi précisé qu'il n'entendait pas jouer un rôle de pompier dans les différents conflits de travail. Il a favorisé plutôt la méthode préventive.

"Je veux faire un pas de plus dans l'amélioration des conditions de travail, dans l'amélioration des conditions de santé, par l'établissement de nouvelles structures, de nouveaux rapports dans les relations de travail", a indiqué M. Couture.

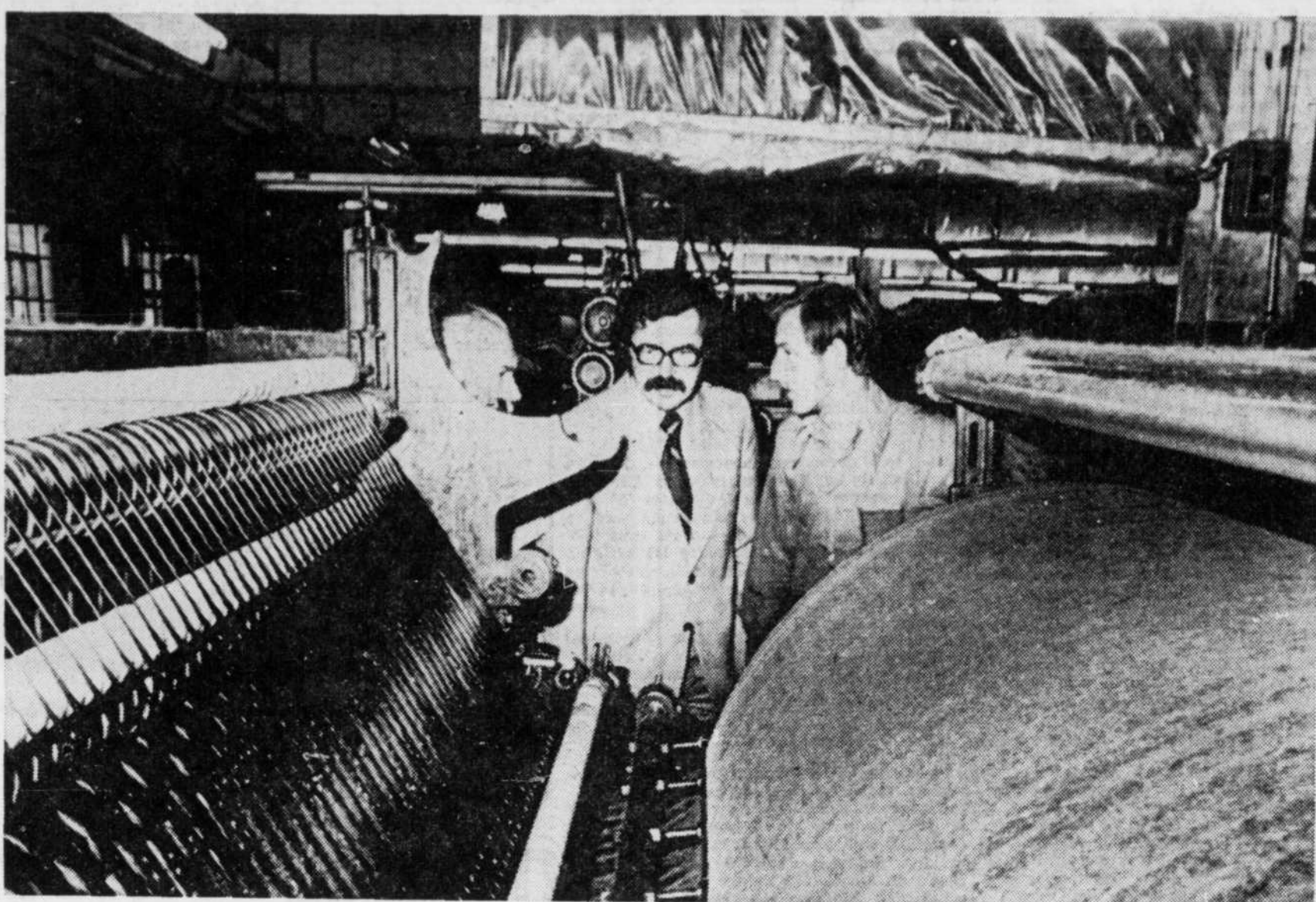
Pour ce qui concerne les employés du secteur public, le nouveau ministre a su tirer profit de la période calme qui s'annonce, dans les prochains mois, en raison de la signature des conventions collectives des employés de l'Etat. Il profitera de cette période d'accalmie pour mieux situer la problématique et construire, avec l'aide des gens concernés, un modèle de négociations et de mécanismes d'appui qui colleront à la réalité.

Nouvellement plongé dans l'un des plus difficiles ministères du cabinet Lévesque, le nouveau ministre n'a pu évidemment donner des réponses très précises sur les problèmes de l'heure.

Pour mener à bien les dossiers, M. Couture compte beaucoup sur son équipe, au sein du ministère, et les différents sous-ministres qui l'entourent semblent déjà bien occupés.

"Eux, ils ont un rôle technique, le mien est plus politique", a précisé le ministre.

Il n'entend pas pour l'instant intervenir dans le conflit de transport en commun qui sévit à la compagnie Métropolitain provincial tout comme il n'a pas exclu, si besoin s'en faisait sentir, de forcer par législation la reprise des opérations, à cause de la période des Fêtes.



Le nouveau ministre du Travail, M. Jacques Couture, devant l'une des énormes machines de la filature de l'entreprise autogérée de Tricofil.

## Pour sa première sortie publique, le ministre du Travail choisit Tricofil

par Claude VAILLANCOURT  
et Léonce GAUDREULT  
envoyés spéciaux du Soleil

SAINT-JEROME — C'est en insistant sur l'aspect symbolique du geste que Jacques Couture a choisi l'entreprise autogérée Tricofil pour marquer sa première sortie publique en tant que ministre du Travail dans le premier cabinet péquiste.

Devant les employés de Tricofil, qu'il a visités hier à l'heure du lunch, M. Couture a déclaré que l'expérience de Saint-Jérôme était un exemple d'un nouvel esprit qui anime de plus en plus les travailleurs, de gens qui ont le goût de se prendre en main, et de trouver eux-mêmes les solutions.

A l'occasion de cette visite et de sa première conférence d'information, le préte-ouvrier-animateur-ministre a souligné que ces ouvriers n'étaient plus des "numéros et des robots à la merci de décisions unilatérales".

Précisant qu'il était trop tôt pour affirmer que l'expérience d'autogestion de Saint-Jérôme devrait servir de modèle, il a dit aux ouvrières (nombrées) et ouvriers de l'usine qu'ils étaient cependant un exemple de la manifestation des Québécois à vouloir se prendre en main.

S'étant déjà défini dans des interventions publiques antérieures comme artisan de l'autogestion, le ministre québécois du Travail a, par ailleurs, fait état de la nécessité d'établir un nouveau "contrat social" avec les partenaires sociaux.

Il était donc naturel que cet ancien candidat à la mairie de Montréal

rappelle que dans les réformes à faire il fallait évi-

ter de s'aliéner l'un des partenaires sociaux. Il a donc fait appel à la collaboration des entreprises. Il doit d'ailleurs rencontrer prochainement de leurs représentants tout comme il compte le faire avec ceux des centrales syndicales.

Une première rencontre a lieu aujourd'hui avec ceux de la FTQ, au cours de laquelle il sera notamment question des bureaux syndicaux de placement, question fort litigieuse à laquelle l'ancien gouvernement libéral a cherché à retarder la réponse. Les représentants de cette centrale souhaitent ardemment que le nouveau gouvernement adopte tel quel le projet de règlement de l'Office de la construction soumis il y a plusieurs mois. Tout en assujettissant ces bureaux à certaines mesures de contrôle, le règlement projeté les maintient, contrairement à la recommandation de la Commission Cliche, dont l'un des membres, faut-il le rappeler, est M. Guy Chevrette, le nouvel adjoint parlementaire du ministre du Travail.

Accident du travail

Rappelant qu'il était également ministre de l'Immigration, M. Couture a révélé à la presse qu'il venait d'apprendre la mort accidentelle d'un travailleur-immigrant sur un chantier de construction de Montréal et qu'il avait décidé de rencontrer le soir même la famille éprouvée, marquant ainsi son intérêt pour la sécurité des travailleurs.

Il a d'ailleurs affirmé, à la fin de son bref entretien avec les journalistes, que son choix était déjà fait

entre la santé économique et la santé des travailleurs. Question de justice élémentaire, a rappelé M. Couture, il faut assurer aux travailleurs des conditions minimales pour protéger leur santé.

En ce qui concerne Tricofil, le ministre a admis qu'il n'avait encore aucune idée si cette entreprise bénéficierait d'une nouvelle aide de l'Etat tout en précisant que cela relevait davantage du ministère de l'Industrie et du Commerce.

## L'ex-ministre Hardy essaiera d'être un journaliste objectif

(PC) — "Le journalisme est trop souvent considéré comme un refuge pour ceux qui ne peuvent faire autre chose, pour les ratés, pour ceux qui n'ont aucun métier", déclarait il y a un an M. Denis Hardy, ancien député et ministre qui vient d'être nommé journaliste à CKVL après avoir été battu aux élections du 15 novembre dernier.

De tels journalistes, "en plus de nuire considérablement à la qualité de l'information, sont une source d'ennuis et de frustration pour leurs confrères qui se sont préparés sérieusement à exercer leur profession et qui mettent tout en oeuvre pour la pratiquer proprement", poursuivait M. Hardy.

Celui qui était alors ministre des Communications et député libéral de Terrebonne, tenait ces propos à l'occasion du 43e congrès annuel des Hebdomadaires du Canada, à Trois-Rivières, le 3 octobre 1975.

La station CKVL de Verdun a annoncé mercredi l'engagement de M. Hardy comme animateur de ligne ouverte pour une émission dominicale.

M. Hardy a été défait comme candidat libéral dans sa circonscription de Terrebonne, le 15 novembre dernier, aux mains du péquiste Elie Fallu.

Interrogé à la suite de sa nomination à CKVL, M. Hardy a déclaré que sa seule expérience du micro était d'avoir été interviewé.

"Mais le journalisme m'a toujours fasciné et j'essaierai d'être objectif", a-t-il commenté. "Pour l'instant, je fais juste une expérience."

Au congrès des Hebdomadaires, l'an dernier, le ministre Hardy avait insisté sur la compétence que doit posséder ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'information.

"Il y a trop de gens dans le domaine de l'information qui n'ont pour toute compétence qu'une certaine facilité d'écriture, mais qui sont totalement dépourvus des qualités de base nécessaires pour faire du journalisme", avait déclaré M. Hardy.

**DIRECTEMENT**  
du propriétaire  
Paroisse Ste-Odile  
— Maison 7 pièces;  
— construction 1972  
626-6076

**Pensez-y...**

Les endormis n'aiment pas acheter leurs meubles chez nous parce que ça les réveille.

**YVON ST-GELAIS INC.**  
MEUBLES ET LUMINAIRES  
1022, BOUL.  
DES CAPUCINS, QUEBEC  
Bientôt pour vous servir,  
un 2e magasin con-  
boul. Hébert et Duplessis.

**NOUVEAU BUREAU**  
Dr CLAUDE ROY



Le Dr Roy annonce l'ouverture de son nouveau bureau en médecine générale à la Plaza Laval, 2750, chemin Ste-Foy, suite 117, pour le 6 décembre 1976. Bureau sur rendez-vous au numéro de téléphone: 653-1048 (ANN.)

**REGNIER**  
LA CRÈME  
DE MENTHE  
VERTE  
QUI FAIT  
ROUGIR  
LES AUTRES

Importée de France



CODE 219-G  
INFORMATIONS:  
ALBERT ROBINSON CO. 849-3674

**VENTE / LOCATION / ENTRETIEN**

**Cascade**  
60

**chauffe-eau**

CASCADE 40 location: \$2.50 par mois  
CASCADE 60 location: \$3.00 par mois

**GIULLOT**

AGENT AUTORISÉ DE L'HYDRO-QUÉBEC  
SERVICE RAPIDE: 661-9211

Des chapeaux de fourrure, toujours.

**Joanno Hardy**

MAIL ST.-ROCH, QUÉBEC  
481 est rue Saint-Joseph  
529-5756



Vous devez faire un CADEAU prochainement ?  
RENAUD & CIE est l'endroit tout désigné et vous offre un assortiment des plus variés de

**VAISSELLE DE TOUS LES JOURS**  
Qualité d'hôtel - Composition à votre choix

**SERVICES DE VAISSELLE IMPORTÉE**  
en porcelaine et semi-porcelaine

CHOIX pour tous les goûts  
PRIX à la portée de tous les budgets.

Une visite à notre magasin vous permettra de profiter de nos nombreux spéciaux sur:

**SERVICES DE VAISSELLE, VERRERIES,  
COUTELLERIES, ARTICLES DE CUISINE**

**Renaud & cie**  
VAISSELLE

LIVRAISON PAR TOUTE LA  
VILLE HEURES D'AFFAIRES:  
9h. AM à midi  
de 1 hre à 4.45.  
Samedi de 9 h. à 1h.

82 rue St-Paul - 692-0144



# le québec métropolitain

## dans nos régions

### Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Toutes les personnes ayant complété leur secondaire IV ou secondaire V avec expérience de travail, désireuses de suivre un cours de formation de moniteurs professionnels en plein air, sont priées de s'inscrire au plus tard le 10 décembre 1976, au Centre de main-d'oeuvre de leur localité. Aucun coût d'inscription n'est requis; au contraire, les étudiants recevront une allocation variant entre 60 et 120 dollars par semaine, selon leur statut. Ce cours débutera le 5 janvier 1977 et se terminera le 26 août 1977. Il sera dispensé par la Base de plein air de Pohénégamook et le CEGEP de Rivière-du-Loup. Quinze candidats seulement seront acceptés. Pour informations additionnelles, communiquer avec M. Réal Daigle, conseiller en formation professionnelle, au CEGEP de Rivière-du-Loup.

### La Côte-Nord

La Jeune chambre de Sept-Îles vient de faire parvenir \$25 à l'Association des gens de l'air du Québec. Selon le président de l'organisme, Me Hubert Bernier, ce soutien pécuniaire symbolique est accompagné d'un appui moral dans cette cause. La Jeune chambre entend sensibiliser ses membres et la population sur l'usage de la langue française dans les communications aériennes au pays.

### Côte-du-Sud

Un programme chargé de manifestations sportives marquera, en fin de semaine, l'inauguration officielle de la patinoire couverte de Saint-Pascal de Kamouraska. Le gérant de l'aréna, M. Bertrand Dubé, a précisé que de nombreuses personnalités civiques et religieuses participeront à la cérémonie principale de dimanche après-midi.

### Charlevoix

La municipalité de Saint-Fidèle qui présentait un projet d'Initiatives locales pour la première fois, a eu la chance de voir ce projet accepté. Comme partout ailleurs cependant, le montant a été très fortement diminué. Prévu pour une somme de \$81,000 et 30 hommes pour 20 semaines, le P.I.L. de Saint-Fidèle a finalement été accepté pour \$30,600 ce qui permettra l'emploi de 7 personnes pendant 24 semaines et

une autre pour 12 semaines. Les travaux qui ont débuté consistent en du nettoyage sur le terrain de l'aqueduc municipal et du déboisement sur une route déjà tracée.

### La Rive-Sud

Les prévisions budgétaires pour l'année 1977 seront présentées par le conseil municipal de Saint-Nicolas le 20 décembre, a annoncé le greffier, Me Guy Godreau. On ne sait pas encore s'il y aura une augmentation de taxes, mais ce qui donnera une grosse chance aux administrateurs locaux c'est l'addition d'un grand nombre de propriétés sur le nouveau rôle d'évaluation. Celui-ci a été déposé le 15 novembre et totalise \$41,105,710; ce qui représente une augmentation de \$5,722,910 par rapport à l'évaluation qui prévalait cette année.

### La Beauce

Un groupe de 16 stagiaires bretons, formé d'étudiants et de travailleurs, ont été reçus la semaine dernière, à la Base Multi-Air de Frampton. Comme l'a souligné M. Benoît Patoin, l'un des responsables de ce centre de loisirs, "ce groupe est actuellement au Québec pour comparer la technique de distribution de la promotion en milieu urbain et rural".

### L'Amiante

La municipalité de Rivière-Blanche recevra du ministère québécois du Revenu une compensation au montant de \$40,242.49 en remboursement des taxes de vente additionnelles qu'elle aurait dû recevoir au cours des quatre derniers exercices financiers. Cet ajustement s'explique par le fait que la firme Maisons mobiles Inc. avait été retirée, par erreur, de la liste commerciale de cette municipalité.

### Portneuf

Les plans préliminaires pour la construction de HLM à Saint-Marc des Carrières ont été déposés au conseil municipal de cette localité. Le secrétaire de cette municipalité, M. Jean-Pierre Julien, a précisé que le projet consistait en 15 unités de logements à revenus modiques et de 10 unités pour personnes âgées, ces dernières devant être construites à proximité du Foyer Saint-Marc des Carrières. L'ensemble de cette réalisation est évalué à quelque \$700,000.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Un nouvel édifice qui remplira la cour intérieure du "Bloc A" permettrait de loger l'Assemblée nationale, les bureaux du président de la Chambre et une galerie de la Presse, beaucoup plus moderne.

# Une cour assez grande pour un édifice parlementaire!

par Fernando LEMIEUX

Nombre de personnes, y compris des fonctionnaires (ils se mêlent de leurs affaires!), ignorent que le bloc central du parlement, un immeuble formant le quadrilatère "A" dont la façade donne sur la fontaine du Sauvage et abritant l'Assemblée nationale, contient une cour immense.

Cette dernière, pour le moment, ne sert qu'à loger un café luxueux d'apparence, et ne contient que des poubelles et des voitures en stationnement: réjouissant spectacle!

Cette cour immense serait infiniment plus utile en étant occupée par un édifice parlementaire.

L'architecte originaire, Taché, en construisant les trois premières ailes, avait prévu le quadrilatère, mais il avait aussi songé à un édifice central qui décongestionnerait d'autant les

services gouvernementaux sans cesse croissants.

### Il y a longtemps

Tout comme l'aménagement de la Saint-Charles, qui se réalise enfin après 60 ans de pourparlers, le projet est dans l'air, nous soulignent les personnes interrogées, dont Jean-Claude Careau, sous-ministre des Travaux publics, ou encore André Desbiens, ingénieur aux services techniques, et les bureaux de la direction générale.

Mais on réfléchit longuement au gouvernement: il faut faire travailler les firmes d'ingénieurs, il faut concevoir des plans et devis... après avoir trouvé l'endroit idéal.

Il y a bien des avantages à transformer la cour: tout d'abord, le terrain ne coûterait pas un sou, étant déjà la propriété du gouvernement, et l'espa-

ce disponible en allant vers l'est et l'ouest est rempli. Vers le nord, il y a les Plaines d'Abraham. Il y a le boulevard Saint-Cyrille et les gros édifices qu'on a déjà construits. C'est encombré!

Il faudrait encore démolir, mais les Québécois commencent à en avoir "plein le dos" de voir leur histoire tomber sous le pic des démolisseurs. Il y a déjà eu assez de "crimes historiques" qui ont été commis!

### Alors...?

Alors, il resterait, pour les besoins immédiats, cette cour intérieure abritant le café qui pourrait être démolie sans que cela brise un brin du cachet historique du "Bloc A".

L'édifice qui remplirait la cour pourrait se marier avec le tout par le style architectural et la toiture ne dépasserait pas celle des édifices originaux déjà existants.

Le café serait tout simplement logé à la bibliothèque du parlement, ou "Bloc B". L'édifice est beaucoup plus luxueux, il possède des mezzanines qui serviraient de petits salons pour les caucus, les colonnes sont de marbre véritable, etc.

Il est à noter que le nouvel édifice remplissant la cour intérieure logerait l'Assemblée nationale, les bureaux du président de la Chambre qui sont à l'heure actuelle trop exigus et qui prennent de l'ampleur.

On y logerait une galerie de la presse beaucoup plus moderne avec les moyens audio-visuels nécessaires (radio et télévision) puisqu'il est question de téléviser les débats...

Mais pour transformer la bibliothèque, il faudrait évidemment que les archives et la bibliothèque soient centralisées ailleurs. On parle de la vieille prison des Plaines, mais il peut bien arriver qu'on en parle encore longtemps et les archives sont dispersées aux quatre coins de notre charmante ville.

### De l'animation

La cour est un "trou" humide et il semble qu'elle a honte d'elle-même. Un édifice l'éclairerait avec ses corridors, son Assemblée nationale; les gens circuleraient dans un tout harmonieux, avec la chance de rencontrer le premier ministre autrement que dans le "bunker".

Mais nous parlons de choses lointaines et il y a bien d'autres priorités, bien entendu.

Il y a l'argent, les budgets, les profondes réflexions de nos penseurs, les priorités sociales. Alors il est bien possible que la cour intérieure du "Bloc" demeure ainsi pendant au moins une décennie. Il ne faut pas "garrocher" l'argent par les fenêtres, dirait un premier ministre... nouvellement élu.



### Grévistes de la Domtar

Depuis le 21 novembre, les grévistes de la Domtar, à Donnacona, ont levé des lignes de piquetage aux principales entrées de l'usine de papier journal de cette compagnie. Depuis la rupture des négociations, le 25 novembre, rien ne laisse présager un règlement prochain de ce conflit alors qu'aucune rencontre n'est prévue entre les représentants patronaux et syndicaux. Quant aux messages transmis sur les lignes de piquetage, ceux-ci ne laissent planer aucun doute sur la lutte à finir qu'entendent mener les travailleurs.

## Un détenu condamné pour avoir menacé de mort son directeur de prison

Un pensionnaire du Centre de détention d'Orsainville a été condamné à un an de prison pour avoir proféré des menaces de mort contre le directeur de l'institution, M. Gilles Blanchard, le 16 juin 1976.

Comparaissant devant le juge Gilles Carle, Henri Gagné, âgé de 20 ans, de Charlesbourg, avait d'abord choisi d'être jugé par un juge

et 12 jurés, mais accompagné de son procureur, Me André Gaulin, il a décidé de vider le dossier, surtout qu'il purgait déjà une peine de 23 mois d'emprisonnement.

Gagné avait écrit une lettre à l'intention du directeur du centre de détention, le menaçant de mort et le qualifiant de toutes les épithètes inscrites dans le lexique du milieu carcéral.

## FORMATION DES ADULTES

### COURS GRATUITS À TEMPS PLEIN AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES

FORMATION PROFESSIONNELLE	DEBUT	ENDROIT	DUREE
Electricien de construction, perfectionnement	06-12-76	Québec	85 jours
Poseur de gicleurs, perfectionnement	10-01-77	Québec	20 jours
Charpentier-menuisier perfectionnement	10-01-77	Québec	80 jours
Piombier (tuyauteur) perfectionnement	10-01-77	Québec	80 jours
Peintre, perfectionnement	10-01-77	Québec	80 jours
Briqueur-maçonn débutant	10-01-77	Québec	120 jours
Mécanicien d'entretien (scierie), débutant	10-01-77	Duchesnay	30 semaines
FORMATION GENERALE			
Secondaire V (Fr.-Maths)	10-01-77	La Malbaie	85 jours
Secondaire III-IV	10-01-77	La Malbaie	85 jours
Secondaire V (Fr.- Maths) Bloc I	10-01-77	La Malbaie	85 jours

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Ouvre de la région de Québec, 1010, rue Borne, Québec, G1N 1L9, en collaboration avec le Centre de Main-d'Ouvre du Canada et votre Service d'Éducation des Adultes.

**2%** ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT DE \$50 ET PLUS PAYE EN ARGENT ET APORTE

### TOUJOURS A PRIX D'AUBAINES!

CHOIX COMPLET. Poignées d'armoire styles Louis XIV, moderne, colonial, etc. Prix très spéciaux!	CHOIX COMPLET DE POTEAUX NORD. Styles colonial, méditerranéen, provincial, etc. Prix très spéciaux!
<b>CEDRE AROMATIQUE</b> Paquet 40 pi. ca. <b>\$15<sup>95</sup></b>	<b>PORTES DE DOUCHE</b> \$59 <sup>00</sup> ch. Choix de modèles
<b>FEUILLE DE CEDRE</b> Aromatique 4' x 8' <b>\$12<sup>95</sup></b>	<b>CEBRE ONDULE</b> 10" et 12" <b>\$530<sup>00</sup></b>
<b>RIPPE</b> 3/4" 4' x 8' <b>\$5<sup>70</sup></b>	<b>POUR FINITION BRIQUES</b> "2" x 8" BRIQUE la boîte <b>\$4<sup>95</sup></b>
<b>PLANCHE ENROUVETEE</b> 6' 2" x 4" x 8' <b>\$160 M.P.</b>	<b>ARBORITE - Grand choix de couleurs</b> 2' x 4' <b>\$2<sup>45</sup></b> 4' x 8' <b>\$13<sup>95</sup></b>
<b>MEGANTIC</b> 1/2" <b>\$100 M.P.</b>	<b>SPECIAL</b> Choix foyer Franklin - Box stove - Polar stove - Pot Belly
<b>INSULTING</b> 7/16" <b>\$100 M.P.</b>	<b>#1 FILS ELECTRIQUES</b> Rouleau 14-2 <b>\$24</b> Rouleau 250 pi. (100 le pied)
<b>RUSTICO</b> 1 gal. <b>\$8<sup>60</sup></b> 5 gal. <b>\$37<sup>60</sup></b>	

Nous faisons la livraison à l'extérieur également LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE Aussi matériaux reufs de toutes sortes à prix d'aubaines.

### MODERN PLYWOOD LTD.

1255, Courcellette - Val Bélar - Tél.: 842-1911 • Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

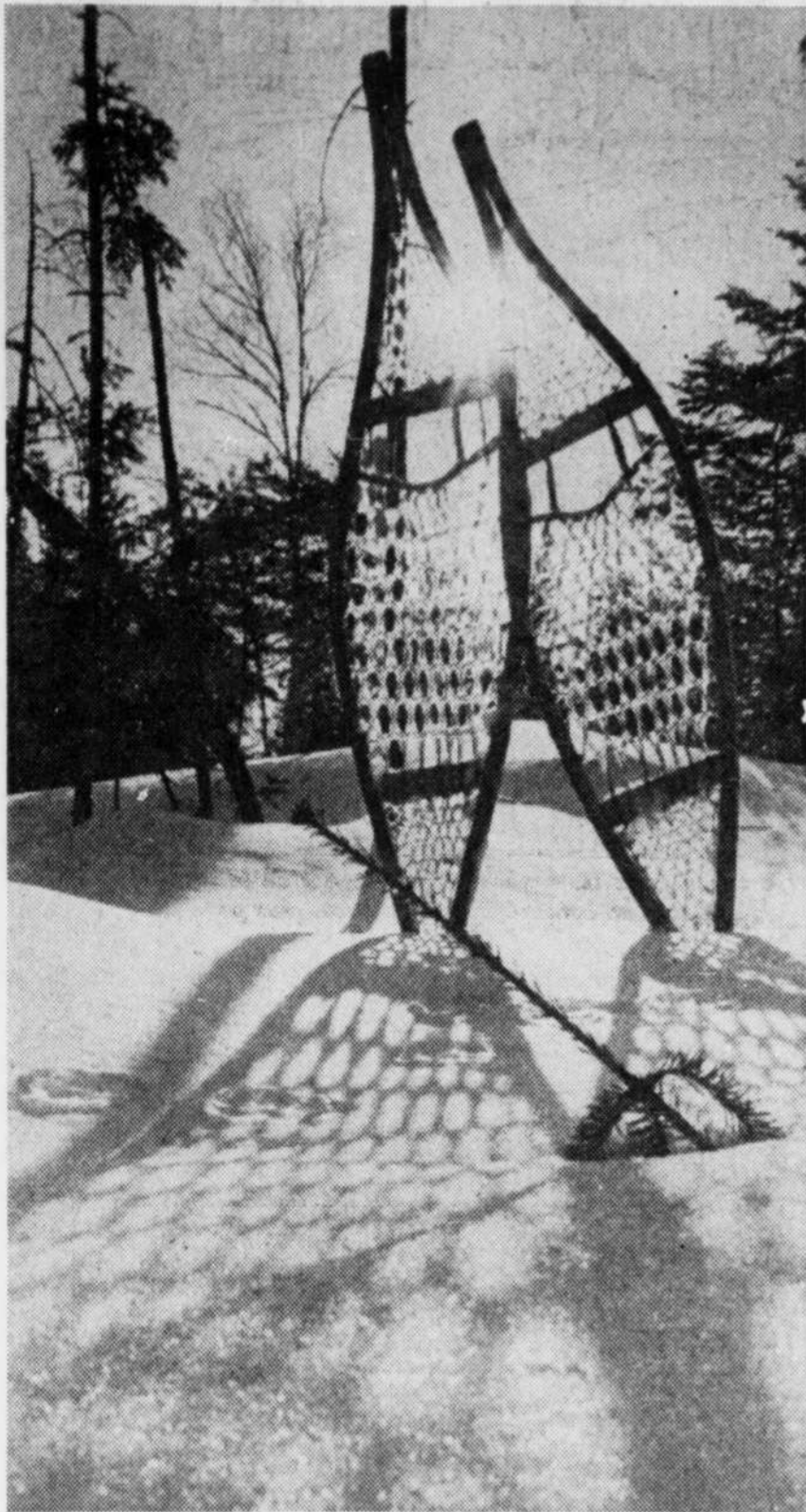
**CBV-980**  
Radio-Canada-Québec

# à l'air libre

avec Louis Thiboutot le samedi de 9 à 12 h



# loisirs par Jacques Drapeau



Le Soleil, André Boucher  
Activité merveilleuse que celle de la raquette. Surtout quand la nature se montre aussi invitante. Mon collègue André-A. Bellemare avait planté ses raquettes, comme ça, mais c'était pour mieux reprendre la route.

## Réconciliez-vous avec l'hiver

Tout compte fait, l'hiver québécois n'est pas si rigoureux que ça, après tout.

Le truc, c'est de tirer bénéfice des centaines de sentiers de ski de randonnée et de raquette localisés dans nos forêts, et de l'abondance de la neige (164 pouces en moyenne au cours des trois dernières années) pour accroître notre capacité physique et s'amuser à plein.

On estime que plus d'un million de Québécois pratiquent actuellement le ski de randonnée ou la raquette. Dans la seule région de Québec, on compterait au-delà de 75.000 skieurs de fond.

La région immédiate de Québec regorge d'installations pour la pratique du ski de fond et de la raquette: 140 pistes couvrant 800 kilomètres pour le ski, et quelque chose comme 39 pistes réservées à la raquette et couvrant 128 kilomètres environ. Tout ça à quelques milles à peine de votre résidence.

Quelques mordus du ski de randonnée rêvent encore d'unifier tous ces clubs dans un seul et même réseau dans la région de Québec. Jean Sylvain, un expert dans le tracé de sentiers, est un de ceux-là. "Imaginez! Peut-être un jour pourrez-vous partir de Beauport et

vous taper une randonnée de trois jours jusqu'au camp Mercier", projette-t-il.

André Voyer, le professionnel au nouveau club de ski de fond du parc Mont-Tourbillon, au Lac Beauport, confère au Québec le qualificatif de "pays du ski de fond" depuis qu'il a eu l'opportunité de visiter des installations pourtant remarquables dans les nordiques, particulièrement en Norvège et en Finlande.

Il existe donc chez nous une richesse qu'on a à peine commencé à exploiter. Pourvu, cependant, qu'on permette toujours l'accessibilité aux Québécois au coût le plus bas possible.

Nous vous proposons, aujourd'hui, le tableau détaillé d'une vingtaine de centres de ski de randonnée dans notre région. Certains de ces centres offrent aussi des facilités pour la pratique de la raquette.

Ce n'est pas complet, bien sûr. D'autres centres plus modestes seront en opération, eux aussi, dès que la couche de neige sera suffisante.

Ce n'est donc pas le choix qui manque.

### Ski de fond et raquette (région de Québec)

- Beauport**  
Ski seulement. Cinq sentiers couvrant 56 kilomètres dont 48 en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues pour débutants, intermédiaires et experts. Relais chauffés. Restaurant. Salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission \$2.25 par jour.
- Club "Sapin d'Or"**  
Route 175
- Beaupré**  
Ski et raquette. Onze (11) sentiers de ski couvrant 145 kilomètres et deux sentiers de raquette couvrant cinq kilomètres, le tout en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues pour débutants et experts. Six relais chauffés. Restaurant. Location et réparation d'équipement. Garderie. Ouvert tous les jours. Accès gratuit.
- (Saint-Ferréol-les-Neiges)**  
routes 138 et 360, rang Saint-Julien
- Duchesnay**  
Station forestière, ministère des Terres et Forêts. Route 367, cinq kilomètres au nord-ouest de Sainte-Catherine de Portneuf
- Lac-Beauport**  
Ski et raquette. Cinq sentiers de ski couvrant 12 kilomètres et trois sentiers de raquette couvrant cinq kilomètres. Territoire boisé et à découvrir. Pistes de ski entretenues. Pour débutants et experts. Restaurant. Location et réparation d'équipement. Salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission: \$1.00.
- Centre de plein air "Lasallien"**. Route 73 nord.

**Lac-Delage**  
Manoir du Lac Delage. Routes 73, 175. Cinq kilomètres au nord-ouest de Stoneham.

**Lauzon**  
Club de ski de fond Lévis-Lauzon. Routes 20, 132.

**Notre-Dame-des-Laurentides**  
Centre de plein air des Laurentides. Route 73. Douze kilomètres au nord de Québec.

**Parc des Laurentides**

**Camp Mercier**, routes 73 et 175. 55 kilomètres au nord de Québec

**Pont-Rouge**

**Base de plein air de Pont-Rouge**

**Québec**  
Parc des Champs de Bataille  
Plaines d'Abraham

**Saint-Adolphe (Stoneham)**  
"Le Refuge"  
Routes 73 et 175. Dix kilomètres à l'ouest de Stoneham.

**"Club des raquetteurs"**  
Routes 73 et 175. Huit kilomètres à l'ouest de Stoneham

**Saint-Antoine-de-Tilly**  
Centre de plein air Terre Rouge. Route 20. Six kilomètres au sud de Saint-Antoine ou six kilomètres à l'ouest de Bernières.

**Saint-Alban**  
"Les Portes de l'Enfer". Routes 138 et 363. Huit kilomètres à l'ouest de St-Alban.

**Sainte-Brigitte-de-Laval**  
Club "Ook-Pik"  
Route 40, rue Seigneuriale, route 369. 19 kilomètres au nord de Beauport

**Sainte-Foy**  
Base de plein air. Boulevard Charest et Duplessis.

**Saint-Raymond**  
Parc naturel St-Raymond. Routes 138, 367, 365. 18 kilomètres au nord de Pont-Rouge ou Sainte-Catherine.

**Stoneham**  
Mont Hibou routes 73, 175.

**Station de ski de Stoneham.**  
Routes 73, 175.

**Parc Mont-Tourbillon.**  
Club de golf, Lac-Beauport

**Ski seulement.** Cinq sentiers couvrant sept kilomètres dont six en terrain boisé. Pour débutants, intermédiaires et experts. Relais chauffés, restaurant. Location et réparation d'équipement. Ouvert tous les jours. Admission: \$1.00. On peut aussi louer des raquettes.

**Ski et raquette** utilisant les mêmes sentiers. Sept sentiers couvrant 26 kilomètres, tous en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants et intermédiaires. Fermé les lundi et mardi.

**Ski et raquette.** Quatre sentiers de ski couvrant 19 kilomètres et trois sentiers de raquette couvrant 10 kilomètres, tous en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants, intermédiaires et experts. Restaurant. Location d'équipement et salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission: \$1.00.

**Ski et raquette.** Quinze (15) pistes de ski couvrant 46 kilomètres et quatre pistes de raquette couvrant 12 kilomètres, le tout en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants, intermédiaires et experts. Relais chauffés. Restaurant. Location et réparation d'équipement. Salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission gratuite.

**Ski seulement.** Sept sentiers couvrant 41 kilomètres dont 35 en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants, intermédiaires et experts. Location et réparation d'équipement. Salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission gratuite.

**Deux sentiers** pour skieurs couvrant trois kilomètres dont deux en terrain boisé. Admission gratuite.

**Ski seulement.** Onze (11) sentiers couvrant 77 kilomètres, tous en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants, intermédiaires et experts. Relais chauffés. Restaurant. Location et réparation d'équipement. Salle de fartage. Garderie. Ouvert tous les jours. Admission: \$2.00.

**Raquette seulement.** Huit sentiers couvrant 25 kilomètres dont 20 en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Relais chauffés. Restaurant et location d'équipement. Ouvert tous les jours. Admission: \$2.00.

**Ski et raquette.** Dix sentiers de ski couvrant 28 kilomètres et deux sentiers de raquette couvrant quatre kilomètres. Un seul kilomètre en territoire découvert. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants et intermédiaires. Relais chauffés. Restaurant. Location d'équipement et salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission: \$1.50.

**Ski et raquette.** Neuf sentiers de ski couvrant 33 kilomètres et deux sentiers de raquette couvrant 10 kilomètres, tous en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants et intermédiaires. Relais chauffés. Restaurant. Salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission: \$1.00.

**Ski seulement.** Onze (11) pistes couvrant 60 kilomètres dont 58 en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants, intermédiaires et experts. Relais chauffés. Restaurant. Location d'équipement et salle de fartage. Ouvert uniquement les fins de semaine. Admission: cotisation annuelle.

**Ski et raquette.** Six sentiers de ski couvrant 20 kilomètres dont 12 en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants et intermédiaires. Restaurant. Location d'équipement et salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission gratuite.

**Ski seulement.** Sept sentiers couvrant 51 kilomètres dont 38 en territoire découvert. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants, intermédiaires et experts. Relais chauffés. Restaurant. Location d'équipement et salle de fartage. Ouvert tous les jours. Admission: \$1.00.

**Ski seulement.** Deux sentiers couvrant 13 kilomètres, tous en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour intermédiaires. Restaurant. Location et réparation d'équipement. Ouvert tous les jours. Admission gratuite.

**Ski seulement.** Trois sentiers couvrant 10 kilomètres, tous en terrain boisé. Pistes balisées et entretenues. Pour débutants et intermédiaires. Restaurant. Location et réparation d'équipement. Salle de fartage. Garderie. Ouvert tous les jours. Cotisation annuelle.

**Ski seulement.** Sept pistes couvrant 33.8 kilomètres, la plupart en terrain boisé. Une piste facile de deux kilomètres est éclairée pour le ski de soirée. Pistes balisées et entretenues. Location et réparation d'équipement. Salle de fartage. Restaurant. Ouvert tous les jours. Admission: \$2.00.

## Comment choisir vos raquettes

Si vous projetez d'offrir une paire de raquettes en cadeau pour Noël, il convient de s'assurer qu'elle soit appropriée au sexe et au poids de la personne.

La Fédération des clubs de raquetteurs de la province de Québec fournit des précisions de ce sujet.

### Raquettes de marche

**Hommes:** 12 pouces par 42 pouces, pour supporter un poids n'excédant pas 150 livres;

14 pouces par 42 pouces, de 150 livres à 200 livres;

16 pouces par 44 pouces, excédant 200 livres.

**Femmes:** 10 pouces par 33 pouces, pour un poids n'excédant pas 120 livres;

11 pouces par 36 pouces, au-dessus de 120 livres.

Enfants: 9 pouces par 29 pouces.

A noter que les raquettes se mesurent à l'intérieur du bois qui les entoure. Elles sont fabriquées de chêne et de cordon de peau (boyau).

Une paire de raquettes peut s'attacher avec de la meche ou, méthode plus facile encore, avec un harnais ou "attelage", que l'on peut aisément fixer au pied.

Il est recommandé de porter une paire de mocassins. Cette chaussure légère et souple plus de bien s'adapter à la forme du pied, a l'avantage de moins endommager le fond de nerfs de la raquette.

Une somme de \$30, pour des mocassins, et autant pour une bonne paire de raquettes, suffisent généralement.



On n'en est pas encore rendu à une telle abondance de neige, mais ça ne saurait guère tarder maintenant. Cette photo prise durant un hiver passé ne vous donne-t-elle pas, à vous aussi, une folle envie d'évasion?

## à votre choix

### Ski de randonnée

Le Service des loisirs de Charlesbourg organise, en collaboration avec Kneisel et Toko, une clinique de ski de randonnée, ce soir à compter de 19h30, dans la salle civique de l'hôtel de ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa. Bill Dobson et René Mallot, deux spécialistes, fourniront des renseignements sur le fartage et l'équipement. Il y aura, de plus, projection de films.

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Beauport nous avise que, dès janvier 1977, les gens de cette municipalité pourront faire du ski de fond tous les jeudis, samedis et dimanches sur le terrain de camping de Villeneuve. Le jeudi, les skieurs seront admis entre 10 heures et 16 heures, tandis que l'horaire a été fixé entre 9 heures et 16 heures, les samedis et dimanches. De plus, des cours pourraient être dispensés si la demande le justifie. Plus d'informations peuvent être obtenues en composant 667-5193.

L'inscription pour le Centre de ski, programmes d'excursions de

ski et d'excursions de plein air aura lieu demain, de 10 heures à 15 heures, ainsi que lundi, de 19 heures à 21 heures, au Pavillon le Normand, 1088, route de l'Eglise, à Sainte-Foy.

### C'est du "gâteau"!

Le groupe "Madame prend congé" de Saint-Denis vous invite à son olympiade de gâteaux, mercredi le 8 décembre prochain, de 13h30 à 15h30, au Centre communautaire de Sainte-Foy.

### C'est "chocolat"!

Les Loisirs de Vanier offriront des tablettes de chocolat, demain, entre 17 heures et 19 heures. L'achat d'une tablette à un dollar vous donnera droit à une réduction de 50 sous à l'achat de poulet... Fort original, n'est-ce pas! Les vendeurs seront identifiés par un macaron à l'effigie des loisirs de Vanier.

### Cinéma

Quatre documentaires sont à l'affiche du ciné-participation, mardi prochain, à compter de 20 heures, à la salle de projection de la Bibliothèque municipale de

Sainte-Foy. Ce sont: "Une terre ingrate", de Cynthia Scott, "Félix-Antoine Savard", de R. Beaugrand-Champagne, "Antoine Maillet", de R. Beaugrand-Champagne, et "Yukon, pays de l'évasion". L'entrée est libre.

Au cinéma Montmorency Laval, le Service des loisirs et des parcs de la ville de Beauport présente, demain et dimanche, à 13h30, pour enfants: "Le fantôme de Barbe noire", de Walt Disney. Demain soir, à 20 heures, et dimanche à 19 heures, cette fois pour adultes, on projettera: "La montagne ensorcelée", également de Disney ainsi que "Le fantôme de Barbe noire". Les étudiants auront l'occasion de voir le film "La montagne ensorcelée", lundi soir, à 19h30.

### Fête de Noël

Le groupe "Madame prend congé" de Saint-Thomas d'Aquin tiendra sa traditionnelle fête de Noël, mardi prochain, de 13h30 à 15h30, au Centre communautaire de Saint-Thomas d'Aquin.

### Soirée dansante

Le Service des loisirs de Beauport invite les intéressés à une soirée dansante, demain, à compter de 20h30, à la salle de l'école Sainte-Christienne, 3335, rue Guimond, à Giffard. Elle est organisée au profit de l'Association des loisirs pour handicapés d'Orléans. Disco-bar et artiste invité. Admission: \$2.50.

### Relâche

A Beauport, le Service des loisirs annonce qu'il y aura relâche dans plusieurs activités, tant socio-culturelles que sportives, à l'occasion de la période des Fêtes. A noter qu'un cahier publicitaire décrivant la nouvelle programmation d'hiver sera distribué dans tous les foyers du grand Beauport.

### Poésie

La boîte à chansons "L'Echouerie", située sur la rue du parc à Courville, présente une soirée de poésie, demain. Trois poètes de la région ont été invités.

### Patinthon

L'aréna municipal de Lévis sera le théâtre, demain, entre 8 heures et 14 heures, d'un patinthon, dont

l'objectif est de venir en aide à certains organismes de loisirs. L'organisation de cette activité est sous la juridiction de bénévoles mandatés par leur association pour composer un comité organisateur. La population de la Rive-Sud sera sollicitée.

### Géographie

La Société de géographie de Québec présente, mercredi prochain, à 20h30, au Collège des Jésuites, salle Marquette, rue Joffre, à Québec: "Québec: itinéraire historique par ses plaques commémoratives". Un documentaire audio-visuel sera aussi présenté. M. Louis-Georges Richard animera la soirée avec texte et photos.

### Echecs

Le tournoi d'échecs d'automne de Québec sera disputé les 11 et 12 décembre prochain au motel Universel, chemin Sainte-Foy, face à la cité universitaire. Le système suisse de cinq rondes sera utilisé, soit la division "A" pour les joueurs cotés à 1,400 et plus, la division "B" pour les joueurs cotés à 1,300 et moins et la division "C", réservée aux débutants. La cadence sera de 50 coups

en deux heures le samedi, et 45 coups en deux heures, le dimanche. Les frais d'inscription sont de \$5 pour tous. Tous les participants doivent apporter pièces et pendules. A noter aussi qu'il n'y aura pas d'inscription sur place. Les intéressés doivent faire parvenir leur demande de participation à la Ligue d'échecs de Québec, C.P. 2203, Québec, G1K 7N8.

### Horticulture

La Société d'horticulture Saint-Albert-le-Grand tiendra sa réunion mensuelle, mardi prochain, le 7 décembre, à 19h45, dans la salle du Christ-Roi de l'église Saint-Albert-le-Grand, 3065, 2ème Avenue, Québec. Une spécialiste en matière florale sera alors sur place afin de donner quelques conseils sur les décorations de Noël. Il y aura aussi comptoir d'échanges de boutures. Pour informations supplémentaires, prière de composer 628-1047 ou 523-5556.

N.B. Nous invitons les organisations de loisirs à but non lucratif à nous faire parvenir leurs communiqués avant le mercredi de chaque semaine.

# Rejet massif du protocole d'entente par les entrepreneurs en construction

par Gilles BOIVIN  
du bureau du Soleil

MONTREAL — Rien ne va plus à nouveau dans le secteur de la construction où les entrepreneurs membres de l'Association des entrepreneurs en construction (AECQ) ont rejeté, mercredi soir par une forte majorité "la version syndicale" du protocole d'entente survenu à la veille des élections provinciales, dans les bureaux du sous-ministre du Travail, M. Pierre Laporte.

Le président de l'AECQ, M. Réal L'Heureux, n'a d'ailleurs pas été tendre, au cours d'une conférence de nouvelles tenue, hier, à Montréal, pour le sous-ministre Pierre Laporte, qu'il a tout simplement accusé d'avoir enfané d'un "réglement à la Cournoyer" qui ne satisfait aucune des parties et "qui n'avait pas été couché sur papier".

La FTQ-construction n'a pas été longue à réagir à la décision de l'AECQ et dans un communiqué remis à la presse hier après-midi, elle explique l'attitude de M. L'Heureux par "l'appât d'un gain facilement réalisé".

Un porte-parole syndical estime à plusieurs milliers de dollars la perte subie par les travailleurs de la cons-

truction à chaque jour de délai pour la signature de la convention collective.

Le résultat du vote tenu par l'AECQ, suite à une injonction émise à la suite d'une demande de la FTQ-construction pour forcer l'AECQ à tenir un vote sur cette proposition de règlement, dénote un rejet massif de l'entente verbale survenue entre les parties telle que vue par la partie syndicale. Sur les quelque 850 entrepreneurs qui se sont prononcés à Québec et Montréal, 17 seulement étaient disposés à accepter la convention collective présentée alors que 833 étaient contre.

En pondérant le vote selon la taille des entreprises, le résultat est de 74 votes pour l'acceptation du projet syndical et de 3.569 contre. M. L'Heureux a expliqué le peu de participa-

tion des 14.000 membres de l'AECQ par le fait que ces derniers n'ont pas tendance à se déplacer lorsqu'il "n'y a pas de problèmes".

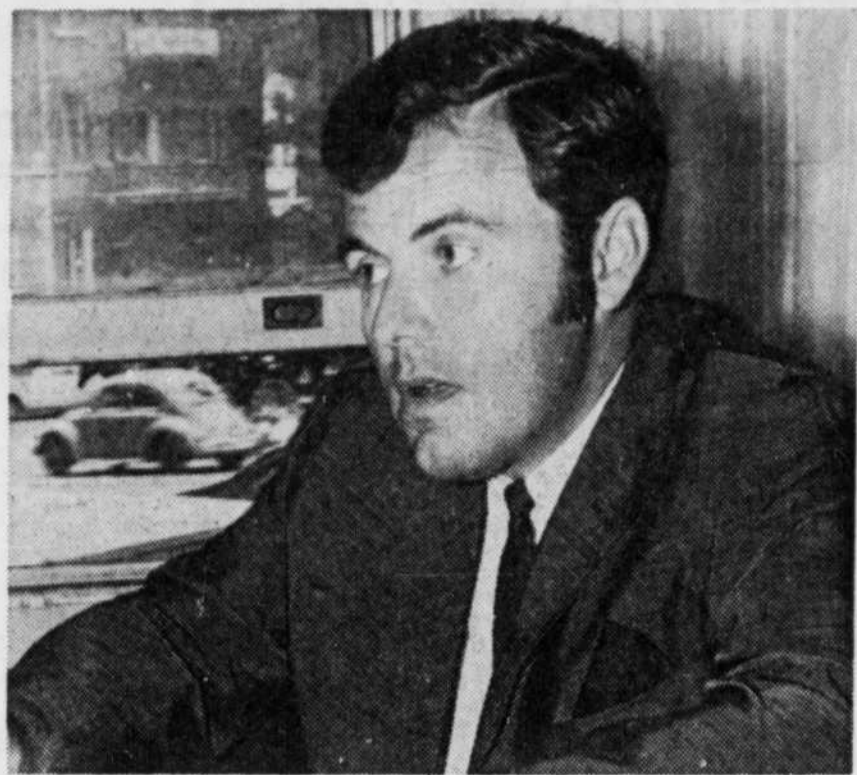
Les dirigeants de l'association patronale avaient proposé à leurs membres le rejet de la proposition syndicale parce qu'elle ne correspondait pas, selon eux, à l'entente verbale intervenue en présence du conciliateur et du sous-ministre du Travail, le 18 octobre.

M. L'Heureux a expliqué, hier matin, que "deux demandes favorisant uniquement les électriciens et non-conformes à l'entente verbale" sont la cause fondamentale du rejet. Quant à la mise en vigueur des nouveaux taux de salaires et du précompte syndical, l'AECQ s'est dit ouverte à la négociation sur ce sujet et offre d'effectuer le

paiement des augmentations dès que la commission anti-inflation aura donné le feu vert et le précompte syndical dès la signature de la convention.

Quant aux deux clauses concernant les électriciens, l'Association patronale soutient qu'elle n'a jamais consenti à l'une d'entre elles — une disposition prévoyant une prime de \$1 l'heure pour les salariés en cas d'intempérie — et seulement en partie pour l'autre. Cette deuxième clause en litige prévoyait une prime équivalente à une heure de travail par jour pour couvrir les frais de déplacement des électriciens.

Selon l'Association patronale, il ne saurait être question d'inscrire dans le prochain décret un statut "privilegié" pour le syndicat des électriciens.



M. Réal L'HEUREUX

## L'année universitaire à Laval pourrait se terminer le 9 juillet

par Raymond BRANCON

Dans l'éventualité où l'administration universitaire et le Syndicat des professeurs se plieraient, d'un commun accord, aux recommandations du médiateur Daniel Soberman, dont le rapport serait rendu public la semaine prochaine, la rentrée à l'université Laval pourrait se faire suivant le processus suivant:

En décalant de quatre mois la rentrée en raison de la grève des professeurs, c'est-à-dire l'envisageant pour le 4 ou le 11 janvier 1977, il y aurait possibilité de répartir les cours en deux trimestres de 15 crédits, pour une session unique de 26 semaines qui se termineraient aux alentours du 9 juillet. Ainsi, pour des cours reprenant le mardi 4 janvier, on obtiendrait 13 semaines d'études jusqu'au 5 avril. La reprise interviendrait le 12 avril, englobant le congé de Pâques du 8 au 11 avril, ce qui donnerait deux trimestres complets de 13 semaines prenant fin le 9 juillet.

Ce sont là, selon nos sources, des perspectives de rentrée susceptibles d'être retenues par l'administration universitaire.

Cependant, il faut tenir compte que deux organismes internes de l'université: le comité d'admission et le comité des programmes auront à donner leur avis sur les modalités et les meilleurs

moyens d'assurer une rentrée sinon normalisée, du moins sans heurts pour les étudiants.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Jean-Guy Paquet, aura d'ailleurs la responsabilité de coordonner cette douloureuse remise en marche de Laval, dans le plus long conflit qui ait secoué une université canadienne.

### Prêts-bourses

D'autre part, il n'est pas exclu que le ministère de l'Éducation soit appelé à combler le manque à gagner d'un grand nombre d'étudiants qui seront privés de leurs emplois d'été habituels par ce décalage "hors du temps", par une augmentation substantielle de leurs prêts-bourses.

Si la rentrée s'effectue au début de janvier, l'université sera encore en mesure d'offrir une année universitaire complète selon un calendrier comportant les 26 semaines de cours exigées formellement par la loi sur les prêts-bourses, laquelle détermine la possibilité de fréquenter l'université pour des milliers d'étudiants.

Le protocole de rentrée pourrait également comporter un montant forfaitaire destiné à compenser l'effort supplémentaire d'enseignement qui sera nécessaire au cours des mois de mai et juin, voire d'une partie de juillet.



## Les joies du ski de fond

A vous les promenades dans la campagne enneigée, les rires entre amis et les fins de semaine "bonne santé"! Mais avant tout, il faut choisir son équipement. Nous avons sélectionné pour vous quelques articles de bonne qualité mais à prix raisonnables.

Eaton, Place Ste-Foy (261)

1. Nécessaire fart Touring: pour tous les types de neige. **5.95**
2. Mouflas Gordini: en cuir bleu avec garniture blanche. **9.98**
3. Skis Jarvinen anti-dérapants: modèle "Stepfibre" avec styromousse légère et centre "duralam". Lamellé avec renfort fibre de verre. Semelle antidérapante, base P-Tex. Dimensions 160 à 210 cm. **54.98**
4. Skis Trak St. Anton: en frêne lamellé et centre en épinette. Dessus ABS et base non frottée. Dimensions 180 à 205 cm. **74.98**
5. Skis Splitkein base en noyer, 18 lamellages en 4 couches. 52mm de largeur. 180 à 210 cm.
6. Skis Splitkein Touring en noyer, 22 lamellages, en 4 couches. 55 mm de largeur. 180 à 210 cm.
7. Equipement de ski pour enfants: comprenant les skis, les fixations et les bâtons. Fixations type câble réglables. 120, 135 et 150 cm. **34.98**
8. Skis Splitkein Spécial base en noyer, 22 lamellages en 4 couches. 55 cm de largeur. 180 à 210 cm. **69.98**
9. Bottines: empeigne en cuir et semelle moulée. Bleu ou brun. Pour hommes pointures 7 à 11, pour dames pointures 5 à 8½. Aussi demi-pointures. **26.98**  
Bottines pour juniors. **19.98**
10. Bâtons Tonkin: courroie en nylon, pointe en métal, rondelle en plastique. 130 à 150 cm de longueur. **6.98**
11. Fixations Skilom XC: 3 goupilles, galvanisées. Dimension moyenne seulement. **6.98**
12. Outre en cuir étanche. Contenance de 1½ litre. **4.98**

## chronique du jour

### \$31 millions pour les congés payés

L'Office de la construction du Québec a expédié aux salariés de la construction des chèques de congés payés pour une valeur totale de plus de \$31 millions. Les quelque 100.000 salariés qui recevront leur chèque au cours de la semaine qui vient sont ceux qui ont travaillé dans l'industrie de la construction entre janvier et avril 1976. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, les salariés peuvent s'adresser au bureau de l'Office de la construction du Québec, au 825, rue Sainte-Thérèse, à Québec (tél.: 687-4330).

La Commission d'assurance-chômage désire rappeler aux prestataires qui recevront de l'Office de la construction du Québec une paye de vacances, qu'ils sont tenus de déclarer ces gains sur leur carte de déclaration hebdomadaire.

Toute omission volontaire ou involontaire à cette règle risque de causer des retards de paiements ou d'entraîner des versements en trop que les prestataires devront

éventuellement rembourser à la commission.

### Nationalisation

Les 400 employés des deux usines de la région de Pierreville qui fabriquent des camions à incendie, en grève depuis le 19 mai dernier, viennent de dénoncer la situation qui prévaut dans cette région, et réclament la nationalisation des deux entreprises par la Société générale de financement.

Ces travailleurs syndiqués demandent au nouveau gouvernement de nationaliser dans le plus bref délai la production de ce bien essentiel que sont les camions à incendie. Ils estiment qu'ils sont des victimes du système de la libre concurrence, les circonstances ayant fait que les deux seuls producteurs de camions à incendie du Québec sont situés côte à côte et qu'ils mettent par conséquent en péril l'existence d'une partie de la collectivité régionale à chaque fois qu'il y a un conflit.

